

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00275

Numéro SIREN : 495 373 839

Nom ou dénomination : A2CI

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 1379

SARL A2CI

Activités d'architecture

27 rue des girondins

17000 LA ROCHELLE

BILAN AU 31 Décembre 2019

Exercice du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

- 12 Mois -

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL A2CI
27 RUE DES GIRONDINS
17000 LA ROCHELLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	67 489 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	103 303 Euros
- Résultat net comptable,	5 375 Euros

Fait à TONNAY CHARENTE
Le 12/05/2020

JEAN-LUC BAZERBES
Expert comptable



π BILAN & COMPTE DE RESULTAT π

Désignation de l'entreprise SARL A2CI Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 27 RUE DES GIRONDINS 17000 LA ROCHELLE

Numéro SIRET * 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	607	582
	Immobilisations financières * (1)	040	042	175	240
	Total I (5)	044	048	782	822
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	47 392	42 818
	{ Autres * (3)	072	074	211	176
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	18 816	23 939
	Charges constatées d'avance *	092	094	288	288
	Total II	096	098	66 707	67 221
	Total général (I+II)	110	112	67 489	68 043
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	122	2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124	126		
	Réserve légale	126	128	188	188
	Réserves réglementées *	130	132		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	134		
	Report à nouveau	134	136	32 806	24 304
	Résultat de l'exercice	136	138	5 375	8 501
	Provisions réglementées	140	142		
	Total I	142	144	40 369	34 994
	Provisions pour risques et charges Total II	154	156		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	158	2 617	7 753
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	166	830	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	168	2 430	5 124
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 83)	172	174	17 288	12 239
	Produits constatés d'avance	174	176	3 956	7 933
	Total III	176	178	27 120	33 050
	Total général (I + II + III)	180	182	67 489	68 043
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	702
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	197

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A vis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2CT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 | Néant | *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services *		215		214		
			217		218	103 303	102 637
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	3 098	9 183
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	106 401	111 820
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	57 109	57 848
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 122		244	4 182	3 511
	Rémunérations du personnel *				250	35 633	24 667
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	6 081	4 971
	Dotations aux amortissements *				254	517	343
	Dotations aux provisions				256		3 568
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262	30	4 359
	Total des charges d'exploitation (II)				264	103 551	99 266
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 850	12 554
	Produits financiers (III)				280	61	62
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits exceptionnels (IV)				290	4 012	
	Charges financières (V)				294	128	299
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }				300	452	2 509
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	968	1 307
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	5 375	8 501
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	5 375	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
RÉINTÉGRATIONS	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	968	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	113	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987		Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies) 127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		Jeune entreprise innovante (44 octies A) 989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990
DÉDUCTIONS	Divers ZFANG (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344		Créance due au report en arrière du déficit 346		Bassins turinois à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite 641
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	6 456	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	6 456	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
MAJ URSSAF		
MAJORATION TVA ET IS		113
Total des réintégrations diverses	330	113

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

DETAIL

π BILAN ACTIF & BILAN PASSIF π

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 445	2 837	607	582	25	4.31
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	160		160	225	65	28.89
Total II		3 620	2 837	782	822	40	4.86
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	66 429	19 037	47 392	42 818	4 574	10.68
	Autres créances	211		211	176	35	19.77
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	18 816		18 816	23 939	5 123	21.40
	Charges constatées d'avance (3)	288		288	288		
	Total III	85 744	19 037	66 707	67 221	514	0.76
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		89 363	21 874	67 489	68 043	554	0.81

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	188	188		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	32 806	24 304	8 501	34.98
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 375	8 501	3 126	36.77
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	40 369	34 994	5 375	15.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 617	7 753	5 136	66.24
	Concours bancaires courants	83	357	274	76.78
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	830		830	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 430	5 124	2 695	52.58
	Dettes fiscales et sociales	17 199	11 875	5 323	44.82
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6	6		
	Produits constatés d'avance (1)	3 956	7 933	3 977	50.13
	Total IV	27 120	33 050	5 929	17.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	67 489	68 043	554	0.81

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 120

30 437

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		607	582	25	4.31
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.		3 445	2 903	542	18.66
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		2 837	2 321	517	22.26
AUTRES TITRES IMMOBILISES		15	15		
27100000 TITRES IMMOBILISES-PROPRI		15	15		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		160	225	65	28.89
27500000 CAUTION		160	225	65	28.89
Total II		782	822	40	4.86
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		47 392	42 818	4 574	10.68
41100000 CLIENTS		43 211	39 466	3 745	9.49
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX		22 388	22 388		
41800000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		830		830	
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS		19 037	19 037		
AUTRES CREANCES		211	176	35	19.77
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE			62	62	100.00
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES		193	114	79	69.12
46870000 DIVERS PROD. A RECEVOIR		18		18	
DISPONIBILITES		18 816	23 939	5 123	21.40
51212000 CREDIT MUT PROF		6 464	147	6 317	NS
51220000 CAISSE D EPARGNE		3 701	203	3 499	NS
51221000 CAISSE D EPARGNE CPT EXCEDENT		8 650	23 590	14 939	63.33
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		288	288		
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE		288	288		
Total III		66 707	67 221	514	0.76
TOTAL GENERAL		67 489	68 043	554	0.81

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL	2 000	2 000		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE	188	188		
10610000 RESERVE LEGALE	188	188		
REPORT A NOUVEAU	32 806	24 304	8 501	34.98
11000000 REPORT NOUVEAU CREDITEUR	32 806	24 304	8 501	34.98
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 375	8 501	3 126	36.77
Total I	40 369	34 994	5 375	15.36
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 617	7 753	5 136	66.24
16471000 EMPRUNT A MOYEN TERME		2 612	2 612	100.00
16481000 EMPRUNT A COURT TERME	2 612	5 126	2 514	49.04
16884000 INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT	5	14	9	66.27
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	83	357	274	76.78
45510000 C/C CLISSON ERIC	83	357	274	76.78
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	830		830	
41910000 ACOMPTE CLIENT	830		830	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 430	5 124	2 695	52.58
40100000 FOURNISSEURS	1 251	4 416	3 165	71.67
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 179	708	471	66.48
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 199	11 875	5 323	44.82
42869000 PROV. CHARGES OBLIG. GERANT	2 800	667	2 133	319.79
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	968	1 307	339	25.94
44551000 TVA A DECAISSER	1 674		1 674	
44585000 TVA S/CLTS DEBITEURS	6 896	6 280	616	9.81
44585100 TVA REGUL EXERCICE	1 371	270	1 101	407.78
44585200 TVA S/CLTS DOUTEUX	3 352	3 352		
44587000 TVA CLIENT FACTURE A ETABLIR	138		138	
AUTRES DETTES	6	6		
46864000 ASSURANCES SUR PRET A PAYER	6	6		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 956	7 933	3 977	50.13
48700000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	3 956	7 933	3 977	50.13
Total IV	27 120	33 050	5 929	17.94
TOTAL GENERAL	67 489	68 043	554	0.81

DETAIL

π COMPTE DE RESULTAT π

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	103 303		103 303	102 637		666	0.65
Chiffre d'affaires NET	103 303		103 303	102 637		666	0.65
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 097	9 183		6 086	66.27
Autres produits			1	0		1	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			106 401	111 820		5 419	4.85
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			57 109	57 848		739	1.28
Impôts, taxes et versements assimilés			4 182	3 511		671	19.11
Salaires et traitements			35 633	24 667		10 966	44.46
Charges sociales			6 081	4 971		1 110	22.33
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			517	343		174	50.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 568		3 568	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			30	4 359		4 329	99.31
Total des Charges d'exploitation (II)			103 551	99 266		4 285	4.32
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 850	12 554		9 704	77.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	61	62	1	1.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	61	62	1	1.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	128	299	171	57.25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	128	299	171	57.25
2. Résultat financier (V-VI)	67	237	170	71.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 783	12 317	9 534	77.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 815		3 815	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	197		197	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 012		4 012	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	227	2 509	2 281	90.93
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	225		225	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	452	2 509	2 056	81.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 560	2 509	6 069	241.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	968	1 307	339	25.94
Total des produits (I+III+V+VII)	110 474	111 882	1 408	1.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	105 099	103 381	1 719	1.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 375	8 501	3 126	36.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	103 303	102 637	666	0.65
70620001 PERMIS DE CONSTRUIRE 20%	3 794	2 155	1 639	76.03
70630001 DIVERS 20%	47 699	19 481	28 218	144.85
70632001 DIVERS 10%	4 490		4 490	
70650001 MAITRISE D OEUVRE 20%	31 770	60 919	29 148	47.85
70652001 MAITRISE D OEUVRE 10%	15 551	20 083	4 532	22.57
Chiffre d'affaires NET	103 303	102 637	666	0.65
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	3 097	9 183	6 086	66.27
78174000 REPR.DOT. CREANCES DOUTEUSES		6 199	6 199	100.00
79101000 REINTEGRATION CHARGE EDF MIXTE	1 366	1 276	90	7.05
79102000 REINTEGRATION ASSURANCE MIXTE	352	352		
79103000 REINTEGRATION TAXE FONC. MIXTE	1 379	1 356	23	1.71
AUTRES PRODUITS	1	0	1	NS
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	1	0	1	NS
Total des Produits d'exploitation	106 401	111 820	5 419	4.85
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	57 109	57 848	739	1.28
60410000 SOUS TRAITANCE	370		370	
60611000 ELECTRICITE	1 707	1 595	112	7.05
60630000 PETIT OUTILLAGE	615	889	274	30.79
60641000 PETITS MATERIELS BUREAU	599		599	
60642000 CONSOMMABLES DE BUREAU	867	1 213	346	28.56
61210000 BAIL PHOTOCOPIEUR	1 092	1 092		
61320000 LOCATIONS BUREAU	2 697	2 652	45	1.70
61320010 LOYER GARAGE	2 576	2 700	124	4.60
61350000 LOCATION MATERIEL DIVERS	70		70	
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 724	1 695	29	1.71
61553000 ENTRETIEN MAT BUREAU	48	48		
61610000 RESPONSABILITE CIVILE	16 061	17 892	1 832	10.24
61680000 ASSURANCES DIVERSES	500	500		
61690000 ADI SUR PRET	84	84		
61830000 FOIRES & EXPOSITIONS	1 320	1 275	45	3.53
62261000 HONORAIRES COMPTABILITE	2 378	1 970	408	20.71
62262000 HONORAIRE JURIDIQUE	830	1 106	276	24.94
62270000 FRAIS ACTES	112	383	270	70.65
62510000 INDEMNITES KM GERANT	19 705	19 617	88	0.45
62520000 FRAIS DEPLACEMENT	416	400	16	4.00
62570000 RECEPTION	1 180	766	414	54.09
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	295	134	161	119.57
62630000 TELEPHONE	941	988	47	4.73
62780000 FRAIS BANCAIRES	921	849	72	8.47
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 182	3 511	671	19.11
63330000 FORMATION GERANT	101	197	96	48.73
63511000 C.E.T.	1 122	668	454	67.96
63781000 CSG DEDUCTIBLE	2 074	1 866	208	11.15
63781100 CSG NON DEDUCTIBLE	885	780	105	13.46

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	35 633	24 667	10 966	44.46
64400000 REMUNERATION GERANT	33 500	24 000	9 500	39.58
64480000 PROVISION CH.SOCIALES TNS	2 133	667	1 466	219.79
CHARGES SOCIALES	6 081	4 971	1 110	22.33
64610000 URSSAF GERANT	1 354	991	363	36.63
64630000 RETRAITE GERANT	4 365	3 618	747	20.65
64670000 COMPLEMENTAIRE RETRAITE	362	362		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	517	343	174	50.58
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	517	343	174	50.58
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		3 568	3 568	100.00
68174000 DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CIRC		3 568	3 568	100.00
AUTRES CHARGES	30	4 359	4 329	99.31
65400000 CREANCES IRRECOUVRABLES		4 355	4 355	100.00
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	30	4	26	733.33
Total des Charges d'exploitation	103 551	99 266	4 285	4.32
Résultat d'exploitation	2 850	12 554	9 704	77.30
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	61	62	1	1.70
76800000 PRODUITS FINANCIERS	61	62	1	1.70
Total des Produits financiers	61	62	1	1.70
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	128	299	171	57.25
66116000 INTERET S/PRET	128	256	129	50.18
66160000 AGIOS BANCAIRES		42	42	100.00
Total des Charges financières	128	299	171	57.25
Résultat financier	67	237	170	71.76
Résultat courant avant impôts	2 783	12 317	9 534	77.40
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 815		3 815	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 815		3 815	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	197		197	
77560000 PRODUITS CES.IMM.FINAN.	197		197	
Total des Produits exceptionnels	4 012		4 012	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	227	2 509	2 281	90.93
67120000 PENALITE AMENDE N.DEDUCTIBLE	113	3	110	NS
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	114	2 506	2 391	95.43
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	225		225	
67560000 VAL.COMPTA.IMMOB.FIN.CED.	225		225	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	103 303	100.00	102 637	100.00	666	0.65
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	103 303	100.00	102 637	100.00	666	0.65
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	103 303	100.00	102 637	100.00	666	0.65
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	370	0.36			370	
Marge brute de production	102 933	99.64	102 637	100.00	296	0.29
Marge brute globale	102 933	99.64	102 637	100.00	296	0.29
- Autres achats + charges externes	56 739	54.92	57 848	56.36	1 109	1.92
Valeur ajoutée	46 195	44.72	44 789	43.64	1 405	3.14
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 182	4.05	3 511	3.42	671	19.11
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
- Charges de l'exploitant	41 714	40.38	29 638	28.88	12 076	40.75
Excédent brut d'exploitation	299	0.29	11 640	11.34	11 342	97.43
+ Autres produits de gestion courante	1		0		1	NS
- Autres charges de gestion courante	30	0.03	4 359	4.25	4 329	99.31
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	3 097	3.00	9 183	8.95	6 086	66.27
- Dotations aux amortissements	517	0.50	343	0.33	174	50.58
- Dotations aux provisions			3 568	3.48	3 568	100.00
Résultat d'exploitation	2 850	2.76	12 554	12.23	9 704	77.30
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	61	0.06	62	0.06	1	1.70
- Charges financières	128	0.12	299	0.29	171	57.25
Résultat courant	2 783	2.69	12 317	12.00	9 534	77.40
+ Produits exceptionnels	4 012	3.88			4 012	
- Charges exceptionnelles	452	0.44	2 509	2.44	2 056	81.97
Résultat exceptionnel	3 560	3.45	2 509	2.44	6 069	241.88
- Impôt sur les bénéfices	968	0.94	1 307	1.27	339	25.94
- Participation des salariés						
Résultat NET	5 375	5.20	8 501	8.28	3 126	36.77

π IMPRIMES FISCAUX π

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	2 903	472	542	474		476	3 445		3 445		
Immobilisations financières		480	240	482	160	484	225	486	175		175		
TOTAL		490	3 143	492	702	494	225	496	3 620		3 620		

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560	2 321	562	517	564		566	2 837
TOTAL			570	2 321	572	517	574		576	2 837	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	CAUTION BOX										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1	225		225	197	(28)							
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	225	580	582	225	584	197	586	(28)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594		595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591			
TOTAL					596	(28)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	19 037	652		654		656	19 037
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	19 037	682		684		686	19 037

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		362
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325		362
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380		5 719
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		18 657
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		2 577
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2CI

ADRESSE (voie) 27 RUE DES GIRONDINS

CODE POSTAL 17000

VILLE LA ROCHELLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLISSON Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 000

Naissance : Date 201268 N° Département 79 Commune NIORT Pays

Adresse : N° 27 Voie RUE DES GIRONDINS

Code postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL A2CI	27 RUE DES GIRONDINS
SIRET 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0	17000 LA ROCHELLE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITES D ARCHITECTURE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	6 456	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
A3C - JEAN LUC BAZERBES	
ZA LA VARENNE 17430 TONNAY CHARENTE Tél: 05 46 87 75 50	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 12/05/2020 Lieu: LA ROCHELLE
	Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature CLISSON ERIC

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	Dividendes et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus
5	Autres produits
6	Autres revenus
7	Autres produits
8	Autres revenus
9	Autres produits
10	Autres revenus
11	Autres produits
12	Autres revenus
13	Autres produits
14	Autres revenus
15	Autres produits
16	Autres revenus
17	Autres produits
18	Autres revenus
19	Autres produits
20	Autres revenus
21	Autres produits
22	Autres revenus
23	Autres produits
24	Autres revenus
25	Autres produits
26	Autres revenus
27	Autres produits
28	Autres revenus
29	Autres produits
30	Autres revenus
31	Autres produits
32	Autres revenus
33	Autres produits
34	Autres revenus
35	Autres produits
36	Autres revenus
37	Autres produits
38	Autres revenus
39	Autres produits
40	Autres revenus
41	Autres produits
42	Autres revenus
43	Autres produits
44	Autres revenus
45	Autres produits
46	Autres revenus
47	Autres produits
48	Autres revenus
49	Autres produits
50	Autres revenus
51	Autres produits
52	Autres revenus
53	Autres produits
54	Autres revenus
55	Autres produits
56	Autres revenus
57	Autres produits
58	Autres revenus
59	Autres produits
60	Autres revenus
61	Autres produits
62	Autres revenus
63	Autres produits
64	Autres revenus
65	Autres produits
66	Autres revenus
67	Autres produits
68	Autres revenus
69	Autres produits
70	Autres revenus
71	Autres produits
72	Autres revenus
73	Autres produits
74	Autres revenus
75	Autres produits
76	Autres revenus
77	Autres produits
78	Autres revenus
79	Autres produits
80	Autres revenus
81	Autres produits
82	Autres revenus
83	Autres produits
84	Autres revenus
85	Autres produits
86	Autres revenus
87	Autres produits
88	Autres revenus
89	Autres produits
90	Autres revenus
91	Autres produits
92	Autres revenus
93	Autres produits
94	Autres revenus
95	Autres produits
96	Autres revenus
97	Autres produits
98	Autres revenus
99	Autres produits
100	Autres revenus

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e
						f
						g
						h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)

[illegible][illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

Monsieur Eric Clisson
27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE

LA ROCHELLE, le 31 mai 2020

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 15 juin 2020, à 18 heures, à LA ROCHELLE (17000) 27 RUE DES GIRONDINS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément à la loi, sont joints à la présente :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), - déjà remis-
- le rapport de gestion,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport spécial.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Gérance

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JUIN 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 375,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 375,00 euros
Report à nouveau créditeur	32 806,00 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie, en tant que de besoin, les appointements perçus par la gérance, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une somme globale de 33 500 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2020

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTAT – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 103 303 euros contre 102 637 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 57 109 euros contre 57 848 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 182 euros contre 3 511 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 33 633 euros contre 24 667 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 6 081 euros contre 4 971 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 517 euros contre 343 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 30 euros contre 4 539 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 103 551 euros contre 99 266 euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 850 euros contre 12 554 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 968 euros contre 1 037 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 5 375 euros contre un bénéfice de 8 501 euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 5 375 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 375,00 euros
Report à nouveau créateur	32 806,00 euros

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir ratifier les appointements de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2020

Monsieur,

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs :

La Société a pris en charge les cotisations personnelles du gérant au cours de l'exercice, soit une somme globale de 10 811 euros pour les cotisations obligatoires et 362 euros pour les cotisations personnelles.

Notre société a versé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

. à Mr CLISSON ERIC un loyer de 2 697 euros pour le bureau situé au 27 rue des Girondins à La Rochelle,

. à Mr CLISSON ERIC au titre de remboursement de frais kilométriques et de restaurant une somme de 21 301 euros

LA GERANCE